

**Importance des évaluations environnementales préliminaires
dans le cadre des grands aménagements hydroélectriques**

Jean-Luc PIGEON

Directeur du pôle de compétences Environnement

Tractebel Engineering (France) / Coyne et Bellier

France

M. Jean-Luc PIGEON est Directeur du pôle de compétences Environnement de TRACTEBEL ENGINEERING France. Diplômé de l'Université Paris 7 en Gestion de l'environnement (1983), il dispose de 28 ans d'expérience professionnelle en matière d'études et d'évaluations environnementales et aménagement du territoire, en contexte national et international. Il a travaillé en Afrique (Algérie, Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Ghana, Mauritanie, Maroc, Nigeria, Niger, Sénégal, Tchad, Togo), en Amérique du Sud (Brésil), au Moyen-Orient (Israël, Jordanie), en Europe (France, Grèce, Italie, Malte, Turquie). Cette expérience porte en particulier sur les études d'impact et les évaluations environnementales de projets (en contexte national et international sur standards Banque Mondiale).

RÉSUMÉ : Les enjeux liés à l'environnement dans la conception des grands aménagements hydrauliques sont essentiels dès les premières étapes de la faisabilité des projets. Les concepteurs, connaissant les enjeux liés à l'environnement, les prennent en compte comme paramètres à part entière du dimensionnement et de la localisation des ouvrages. Bien avant l'étape réglementaire de l'étude d'impact sur l'environnement, ces évaluations préliminaires permettent d'optimiser la conception des projets. Cas d'application : Soubré (Côte d'Ivoire), Zungeru (Nigéria).